

76

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Rouen, le mercredi 22 septembre 2021

| Collèges |

Le Département de la Seine-Maritime équipe ses collèges de capteurs de CO₂

Depuis le début de la crise sanitaire, le Département de la Seine-Maritime accompagne les collèges dans la lutte contre la propagation du Covid-19. Cette démarche se poursuit avec l'équipement des 109 collèges du territoire de capteurs de CO₂.

Dans le cadre de cette rentrée scolaire 2021, le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur a adopté un nouveau protocole sanitaire dans le cas où un collégien est déclaré positif au Covid-19 dans une classe. Ainsi, pour limiter l'impact du virus sur la continuité de l'enseignement en présentiel, il convient de veiller à accompagner les établissements en les dotant de moyens, pouvant contribuer à la lutte contre la propagation du virus.

Dans ce cadre, afin d'accompagner au plus près les collèges dans la gestion et l'évolution de leurs protocoles sanitaires internes, le Département de la Seine-Maritime souhaite équiper en capteurs de CO₂ les établissements le souhaitant. **Cet équipement permet d'alerter sur la qualité de l'air intérieur et s'inscrit dans une démarche expérimentale en accompagnant les collèges volontaires.** Cette proposition sera soumise au vote de l'Assemblée départementale lors de la séance plénière du 30 septembre 2021.

Les détecteurs de CO₂ seront au nombre de trois par collèges, déplaçables d'une salle de cours à une autre, permettant d'avoir des seuils d'alerte sur le niveau de confinement trop important, favorisant la concentration du virus. Il sera alors possible d'avoir une action corrective immédiate de ventilation des locaux. Les programmes de supervision associés à ces outils, permettront de retracer l'évolution du confinement dans un échantillon de salles de classes, et ainsi de conduire une analyse, débouchant sur une évolution du protocole d'aération des locaux.

LE CHIFFRE

100 000€ sont consacrés à l'acquisition des capteurs de CO₂.

CONTACT PRESSE

Sylvie SUZANON • Chargée de relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr
Floriane VANDERPert • Chargée de relations presse • 02 35 03 57 39 • floriane.vanderpert@seinemaritime.fr
Camille ROUSÉE • Conseillère presse du Président • 02 35 03 55 61 • camille.rousee@seinemaritime.fr